

ARTICLES.	Ordre.	Tarif.
C		
Chandelles de suif	23	2c. p. lb.
Chandelles ou bougies de cire paraffine	23	5c. “
Chandelles ou bougies de cire de blanc de baleine	23	25 p. c.
Chanvre indien, non préparé (drogue)	14	Exempt.
Chanvre non préparé	24	“
Chapeaux, casques, manchons, palatines, collerettes, pardessus, manteaux et autres fourrures ouvrées	18	25 p. c.
Chapeaux d'hommes et de femmes	18	30 “
Chapeaux en paille d'Italie non finis	18	20 “
Charbon anthracite et poussière de ce charbon	26	Exempt.
Charbon ou pointes de charbon pour lumières électriques à arc, de pas plus de douze pouces de longueur, et en proportion pour de plus grandes ou moindres longueurs	31	\$2.50 p. 1000.
Chardons à foulon	31	Exempt.
Charrettes à bras (<i>voir</i> wagons).		
Charrettes à ressorts (<i>voir</i> boghies).		
Charrues avec siège	9	35 p. c.
Charrues, simples	9	“
Chars (<i>voir</i> locomotives).		
Chars (<i>voir</i> wagons).		
Chataignier (<i>voir</i> bois de service)	24	
Chaude soudante ou rouge cerise	14	Exempt.
Chauderets à rebords pour batteurs d'or	31	“
Chauderets et baudruches pour batteurs d'or	31	“
Chaussettes et bas de coton, ou de laine cardée, peignée et filée, de poils de chèvre, alpaca ou autre animal semblable	15	10c. p. lb et 30 p.c.
Chaussures, n.s.a.	18	25 p. c.
Chemises de toile ou de coton	17	\$1 p. dz. et 30 p.c.
Chêne, écorce de	24	Exempt.
Chêne et écorce de, extraits de	24	“
Chêne (<i>voir</i> bois de service)	24	“
Chevaux, bêtes à cornes, moutons et porcs, pour l'amélioration des races, en vertu de réglemens faits par le Conseil du Trésor et approuvés par le Gouverneur en conseil	29	Exempt.
Chicorée, naturelle ou verte	22	3c. p. lb.
Chicorée, ou autre racine ou plante employée comme substitut du café, séchée au four, grillée ou moulue	22	4c. p. lb.
Chiffons de coton, de toile, de jute, de chanvre et de laine; déchets et rognures de papier, et déchets de toutes sortes, excepté les déchets de minéraux	31	Exempt.
Chlorate de potasse en cristaux, lorsqu'il est importé pour fin de fabrication seulement	24	“
Chlorure d'aluminium	14	“
Chlorure de chaux	14	“
Chocolat, pâte de (<i>voir</i> Cacao).		
Chromos et chromotypes (<i>voir</i> annonces)	1	6 p. lb. et 20 p.c.
Chronomètres pour les navires	6	Exempt.
Cidre, clarifié ou épuré	22	10c. p. g. i.
Cidre, non clarifié, ni épuré	22	5c. p. g. i.
Cigares et cigarettes, le poids des cigarettes devant inclure le poids de l'enveloppe de papier	24	\$2 p. lb. et 25 p.c.
Ciguë, graines et feuilles de	24	Exempt.
Ciment calciné et non broyé	12	7½c. p. 100 lbs.
Ciment de Portland ou romain sera classé avec tous autres ciments à des taux spécifiques comme prescrit ailleurs.		